



Le cri du COB !

Cri n°3

Mars 2009

En Normandie, la DRIRE, organisme d'Etat, a répondu à L'OREEAT, association environnementale indépendante, qui s'insurgeait contre le fait que ce soit GDE qui s'occupe des analyses réalisées sur leurs décharges sauvages : « **Nous travaillons en concertation et non en suspicion** ».

Donc la prochaine fois que la maréchaussée vous arrête pour vérifier votre taux d'alcoolémie, répondez tout simplement : « **Pas de suspicion, de la concertation !** je m'occupe de tout et je vous envoie les résultats ! »



NPCB en quelques chiffres :

325 adhérents,

8600 signatures sur la pétition papier,

326 signatures sur internet.

La création d'une **Carte Communale** vient de démarrer à Plouray. Parallèlement, la commune réalise un **inventaire des zones humides** auquel vont participer **2 représentants de NPCB**.

GDE dans sa belle plaquette nous annonce « **un aménagement harmonieux** », « **un suivi écologique particulier et une valorisation environnementale** », bref un vrai petit coin de paradis à Cohignac !

Tout de suite après cette belle promenade sur cette magnifique plaquette, on découvre que **dans le Calvados**, certaines associations « chargines » n'apprécient pas tous ces efforts déployés près de chez eux par cette société spécialisée de « La Renaissance de la Matière »

« La Renaissance de la Matière »

Il y en a qui ne sont jamais contents !

A Salaise sur Sanne (Isère) où fonctionne un broyeur GDE, **aucun traitement des gaz**

toxiques n'est effectué ! L'association locale « Vivre Ici » se bat depuis des années contre toutes ces nuisances mais la Préfecture et la DRIRE ne bougent pas ou peu et acceptent les réponses évasives de GDE.

Citoyens = quantité négligeable ?

Si par malheur le projet de mégadécharge se réalisait, tous les commerçants et acteurs du tourisme dans la région en pâtiraient.

Peut-être pourront-ils déposer un dossier de reclassement auprès de GDE ?

Non à la méga-décharge en Centre Ouest Bretagne !!

LA SAGA GDE

Episodes normand, isérois En attendant le breton ???

Après avoir défrayé la chronique en Afrique, en Norvège, etc... GDE fait parler d'elle sur le territoire français.

Depuis novembre 2008, on découvre des choses surprenantes en Normandie. Cela a commencé à Versainville, non loin du siège social de l'entreprise à Rocquancourt. A Versainville donc, la ténacité des associations locales a permis de découvrir sous le parking d'une brocante 40.000 tonnes de Résidus de Broyages Automobiles, le même type de déchets que ce qu'on annonce à Plouray (sauf que là, ce sera 150.000 tonnes par an pendant 20 ans minimum).

A Versainville donc, on s'est inquiété des conséquences sur l'environnement et la nappe souterraine où Caen et Falaise puisent leur eau. Surtout que les analyses réalisées par les associations ont montré la présence de PCB, plomb, zinc, cuivre, hydrocarbures, liquide de frein en copieuses quantités.

Tout ceci avait été déchargé là en totale illégalité (c'est moins cher) de 2001 à 2004 par, devinez qui... GDE !! qui admet un « dysfonctionnement ponctuel ».

L'ennui, c'est que, quelques semaines plus tard, nouvel émoi en Normandie, Cette fois-ci, c'est « par erreur » que l'entreprise a déversé à Sourmont-Saint-Quentin, des dizaines de tonnes de RBA, tout aussi toxiques, et tout aussi illégaux. Bon prince, l'inénarrable porte-parole de GDE affirme très sérieusement que « quand on a fait une bêtise, il faut l'assumer » et d'assurer la justice de son entière coopération. Encore heureux.

Mais, là où on cesse de rire, c'est lorsqu'on apprend que par un tour de passe-passe, GDE est parvenue à obtenir des autorités (gendarmerie, DRIRE, préfecture, etc...) de gérer les dossiers d'analyses des déchets, de l'eau ainsi que la dépollution. Et comme ils précisent également que « ces déchets sont qualifiés de non dangereux dans la nomenclature du Ministère de L'Environnement, là on a de quoi s'inquiéter, non ??

Evidemment, si les déchets sont inoffensifs, il n'y a rien à dépolluer donc rien à payer. Tiens donc !

Surtout que les révélations se bousculent et que, des problèmes de dépollution, et de non-conformités, ils les collectionnent chez GDE ! D'autres noms de sites illégaux circulent déjà en Normandie et ailleurs.

Et puis, il y a les autres sites GDE qui collectionnent les incendies et les explosions, il y a les broyeurs comme celui de Salaise-sur-Sanne. Parce que, avant de devenir des résidus de broyage, les voitures passent dans une énorme moulinette où la violence du procédé porte à plusieurs centaines de degrés le métal, les plastiques et les liquides restants dans les véhicules mal dépollués. Du coup, ça prend feu et les fumées chargées de produits toxiques et les gaz s'échappent directement dans l'atmosphère. Et le porte-parole de GDE, encore lui, qui rassure : « C'est le processus qui veut ça », dormez tranquilles bonnes gens. De toute façon, pour lui, « tous les industriels du coin polluent », alors, un peu plus, un peu moins ...

A quoi devons nous nous attendre, ici, en Centre Bretagne, avec une telle entreprise ??

Bulletin d'adhésion à Nature et Patrimoine en Centre Bretagne

(Cotisation de 10 euros minimum par chèque joint à l'ordre de NPCB)

Nom, prénom :

Adresse :

Email : Tél :

A retourner à NPCB – BP 6 – 56770 Plouray